



Assurance-Crédit

Paris, le 22 décembre 2014

Groupama Assurance-Crédit au service des professionnels du tourisme : une croissance de 50 % des garanties financières souscrites

Déjà très présent sur le marché des opérateurs du tourisme au travers de sa filiale d'assistance Mutuaide, une des principales sociétés d'assistance française et partenaire de nombreux tours operators et réseaux d'agences de voyage, le groupe Groupama offre également des solutions d'assurance-crédit et de garanties financières avec sa filiale Groupama Assurance-Crédit. Les garanties financières tourisme connaissent actuellement une forte croissance, de 50 %, portant le portefeuille à près de 700 professionnels.

Comme le confirme **Jean-Michel Pérès, directeur général de Groupama Assurance-Crédit** : « Depuis 30 ans que tours operators, agences de voyage, offices de tourisme, associations ont recours à nos garanties financières, nous n'avons jamais connu un marché aussi dynamique ».

Une demande soutenue

Les turbulences que connaît le marché des garanties Tourisme (changement réglementaire inattendu, retrait ou difficultés de certains garants) ont amené beaucoup d'opérateurs de toute taille à solliciter Groupama A-C pour satisfaire à l'obligation légale de garantie financière.

Une équipe spécialisée

Présentés par tous les réseaux du groupe, Caisses Régionales GROUPAMA, agents GAN, courtiers généralistes ou spécialisés, les dossiers sont traités par le département Caution de Groupama A-C, une équipe d'une dizaine de spécialistes des cautions légales (Environnement, Immobilier...et bien sûr Tourisme) qui a deux priorités : une mise en place rapide et des tarifs compétitifs.

À propos du groupe Groupama

Fort de ses trois marques – Groupama, Gan, Amaguiz, le groupe Groupama, l'un des premiers groupes d'assurance mutualistes en France, développe ses activités d'assurance, de banque et de services dans onze pays. Le groupe compte 13 millions de clients et 34 000 collaborateurs à travers le monde, avec un chiffre d'affaires de 13,7 Mds€. Retrouvez toute l'actualité du Groupe Groupama sur son site internet (www.groupama.com) et sur son compte Twitter (@GroupeGroupama)

Une approche tarifaire simplifiée

Le principe de Groupama A-C est de ne pas exiger de contre-garantie sauf exception liée à la situation financière de l'entreprise cautionnée. La tarification est simple et ne comprend pas de frais d'adhésion ou de frais de dossier mais repose sur un taux de prime appliqué au montant garanti. Ce taux peut varier en fonction du montant garanti et de la qualité du cautionné.

Une stratégie inscrite dans le long terme

Au-delà des opportunités actuelles, Groupama A-C s'inscrit comme un partenaire de longue durée des opérateurs du Tourisme confirmant ainsi l'ancrage du groupe Groupama dans ce secteur.

À propos de Groupama Assurance-Crédit

- 2 branches : l'assurance-crédit et la caution
- 8 000 assurés
- 15 milliards d'engagements, la moitié sur des acheteurs étrangers, le reste sur des français
- 150 000 couvertures délivrées chaque année
- Un portefeuille de 38 millions d'euros (+ 2 % en 2014)

CONTACT

Dominique TOURTET

01 49 31 31 79

dtourtet@groupama-ac.fr